

UN ENFANT... UN ECRAN

De 9 à 12 ans

30 30 minutes par session maximum



En autonomie

L'ÂGE D'AUTONOMIE



Jeux vidéo : privilégier les jeux à plusieurs



Ecran interactif pour contribuer au développement



Télévision autorisée avec des programmes adaptés

De 6 à 9 ans

30 30 minutes par session maximum



En autonomie mais avec un adulte à proximité

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



Jeux vidéos usage modéré

Télévision autorisée sans images de violence



Ecran interactif pour : développer son intelligence, se concentrer, créer, prendre des initiatives et résoudre des tâches compliquées



De 3 à 6 ans

20 20 minutes par session maximum



Avec un adulte

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



Jeux vidéos à petite dose

Télévision déconseillée



Ecran interactif pour : développer ses sens

Avant 3 ans

10 10 minutes par session maximum



Avec un adulte

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



Télévision déconseillée



Ecran interactif pour : développer ses sens

● Attention ! Ces règles sont indicatives. Elles donnent une ligne de direction aux parents et adultes qui encadrent l'enfant. Il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de les adapter en fonction du degré de maturité de l'enfant.